

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS "BMW ART CARS"

ARTICLE 1 - SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

Le présent jeu concours est organisé par :

Conteur de Vitesse

303 avenue du Peymian

13600 La Ciotat

SIRET : 538 487 208 00034

Ci-après dénommée "l'Organisateur"

Contact : contact@blogbmw.fr

Site web : <https://www.blogbmw.fr>

ARTICLE 2 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

2.1 Conditions de participation

Le jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, Corse comprise, DOM-TOM et pays francophones (Belgique, Suisse, Luxembourg).

Sont exclus de la participation :

- Les membres du personnel de Conteur de Vitesse
- Les membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants)
- Toute personne ayant participé à l'organisation du jeu

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

2.2 Période du jeu

Le jeu se déroule du **lundi 16 février 2026 à 18h00** au **lundi 23 février 2026 à 20h00** (heure de Paris).

Seules les participations enregistrées durant cette période seront prises en compte.

2.3 Modalités de participation

Pour participer au jeu concours, les participants doivent effectuer les actions suivantes **sur Facebook OU Instagram** (au choix) :

Sur Facebook :

1. **Aimer la page Facebook "BlogBMW"** (<https://www.facebook.com/BlogBMW>)
2. **Commenter sous le post du concours** en répondant à la question : *"Quelle est votre Art Car BMW préférée et pourquoi ?"*
3. **Bonus optionnel** : Partager le post en mode public pour doubler vos chances en taguant le BlogBMW.fr.

Sur Instagram :

1. **Suivre le compte Instagram** @blogbmw.fr
2. **Commenter sous le post du concours** en répondant à la question : "*Quelle est votre Art Car BMW préférée et pourquoi ?*"
3. **Bonus optionnel** : Partager le post en story en identifiant @blogbmw.fr pour doubler vos chances

Limite de participation : Une seule participation par personne. Un participant peut participer sur les deux plateformes (Facebook ET Instagram), ce qui lui donnera deux participations au tirage au sort.

Les participations incomplètes, frauduleuses ou ne respectant pas les conditions énoncées ne seront pas prises en compte.

Important :

- Les participants doivent utiliser leur véritable identité
- Les comptes suspects, inactifs ou créés uniquement pour l'occasion seront exclus
- Les commentaires doivent être respectueux et en lien avec les BMW Art Cars
- Les commentaires hors sujet, spam ou offensants seront supprimés et leurs auteurs disqualifiés

2.4 Gratuité

La participation au jeu est entièrement gratuite. Aucune obligation d'achat n'est requise.

ARTICLE 3 - DOTATION

3.1 Description du lot

Le lot mis en jeu est :

Livre "BMW Art Cars"

Valeur approximative : **60 € TTC**

Un seul lot est mis en jeu dans le cadre de ce concours.

3.2 Caractéristiques du lot

- Le lot sera envoyé par voie postale à l'adresse communiquée par le gagnant
- Frais de port offerts pour la France métropolitaine, Corse, DOM-TOM et pays limitrophes (Belgique, Suisse, Luxembourg)
- Le lot ne pourra faire l'objet d'aucune contestation
- Le lot ne pourra être ni repris, ni échangé, ni converti en espèces ou en tout autre bien
- Le lot sera remis en l'état, sans garantie autre que celle du fabricant

Livraison estimée : 7 à 15 jours ouvrés après réception des coordonnées complètes du gagnant.

ARTICLE 4 - DÉSIGNATION DU GAGNANT

4.1 Modalités de tirage au sort

Le gagnant sera désigné par **tirage au sort aléatoire** parmi l'ensemble des participations valides reçues pendant la période du jeu.

Le tirage au sort aura lieu le **lundi 23 février 2026 à 20h30** (heure de Paris).

Rappel :

- Les participants ayant partagé le post bénéficient de **2 participations** au tirage au sort (chances doublées)
- Les participants ayant joué sur Facebook ET Instagram cumulent leurs participations

4.2 Annonce du gagnant

Le gagnant sera :

- **Annoncé publiquement** sur la page Facebook BlogBMW et/ou le compte Instagram @blogbmw.fr le soir même du tirage au sort
- **Contacté par message privé** (Facebook Messenger ou Instagram DM) dans les **48 heures** suivant le tirage
- **Invité à fournir** ses coordonnées postales complètes (nom, prénom, adresse, code postal, ville, pays, téléphone)

Délai de réponse : Le gagnant dispose de **7 jours calendaires** (soit jusqu'au 2 mars 2026 à 20h30) à compter de la notification pour répondre et fournir ses coordonnées.

4.3 En cas de non-réponse

En cas de non-réponse du gagnant dans le délai imparti, ou d'informations erronées/incomplètes rendant impossible l'envoi du lot, le gagnant sera considéré comme ayant renoncé à son lot.

Un nouveau tirage au sort sera alors effectué parmi les autres participants éligibles, dans un délai de 7 jours.

4.4 Vérification

L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'identité, l'éligibilité et la validité de la participation du gagnant.

En cas de fraude avérée (faux compte, multi-comptes, manipulation, etc.), le gagnant sera immédiatement disqualifié sans préavis et un nouveau tirage effectué.

ARTICLE 5 - DONNÉES PERSONNELLES ET RGPD

5.1 Collecte des données

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu concours sont :

- **Pour tous les participants :** Nom et prénom (profil Facebook/Instagram)
- **Pour le gagnant uniquement :** Adresse postale complète, numéro de téléphone

5.2 Finalité du traitement

Ces données sont collectées exclusivement pour :

- La gestion et l'organisation du jeu concours
- L'attribution et l'envoi du lot au gagnant
- Le respect des obligations légales de l'Organisateur

Base légale : Consentement du participant (participation volontaire au jeu).

Aucune utilisation commerciale : Les données ne seront en aucun cas utilisées à des fins de prospection commerciale, ni vendues, ni transmises à des tiers.

5.3 Responsable du traitement

Conteur de Vitesse

303 avenue du Peymian

13600 La Ciotat

Email : contact@blogbmw.fr

5.4 Droits des participants

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - Règlement UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, chaque participant dispose des droits suivants :

- **Droit d'accès :** obtenir la confirmation que des données sont traitées et en obtenir une copie
- **Droit de rectification :** faire corriger des données inexactes ou incomplètes
- **Droit à l'effacement** ("droit à l'oubli") : demander la suppression de ses données
- **Droit d'opposition :** s'opposer au traitement de ses données
- **Droit à la limitation :** demander la limitation du traitement dans certains cas
- **Droit à la portabilité :** recevoir ses données dans un format structuré et lisible

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en écrivant à :

- **Email :** contact@blogbmw.fr
- **Courrier :** Conteur de Vitesse - Concours BMW Art Cars - 303 avenue du Peymian - 13600 La Ciotat

Toute demande devra être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité signé.

Le participant dispose également du **droit d'introduire une réclamation** auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL - www.cnil.fr).

5.5 Durée de conservation

- **Participants non-gagnants :** Les données seront supprimées dans un délai de **3 mois** suivant la fin du jeu (soit au 23 mai 2026)
- **Gagnant :** Les données seront conservées pendant **3 ans** à des fins de preuve en cas de litige éventuel

5.6 Droit à l'image et publicité

En participant au jeu, le gagnant accepte que :

- Son **prénom** et la **première lettre de son nom** soient publiés sur les pages Facebook et Instagram de BlogBMW
- L'Organisateur puisse mentionner publiquement qu'un gagnant a été désigné

Le gagnant pourra **refuser** :

- La publication de sa photo avec le lot (facultatif)
- Toute interview ou mise en avant supplémentaire

Ces refus devront être signalés par écrit à l'Organisateur et seront respectés sans condition.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉ

6.1 Limitation de responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable :

- De tout incident technique empêchant le bon déroulement du jeu (panne serveur, bug Facebook/Instagram, etc.)
- De toute défaillance du réseau Internet, de Facebook, d'Instagram ou de tout matériel informatique
- De la suppression, par Facebook ou Instagram, de commentaires ou de contenus liés au jeu
- De la suspension ou de la fermeture du compte d'un participant par les plateformes sociales
- De la perte, du retard, de la détérioration ou du vol du lot lors de son acheminement postal (sauf faute prouvée de l'Organisateur)
- De l'impossibilité de joindre le gagnant par message privé (boîte de réception pleine, compte supprimé, etc.)
- De l'utilisation frauduleuse par des tiers des coordonnées ou du lot

6.2 Force majeure

En cas de force majeure (catastrophe naturelle, émeute, grève, épidémie, etc.) ou de circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur, ce dernier se réserve le droit :

- De modifier les dates du jeu
- De prolonger, écourter ou annuler le jeu
- De remplacer le lot par un lot de nature et de valeur équivalentes

Les participants en seront informés par publication sur les pages Facebook et Instagram de BlogBMW.

6.3 Indépendance vis-à-vis des plateformes

Ce jeu concours n'est en aucun cas sponsorisé, administré ou associé à Facebook ou Instagram (Meta Platforms, Inc.).

Facebook et Instagram sont totalement dégagés de toute responsabilité concernant l'organisation, le déroulement et les conséquences de ce jeu.

Les participants dégagent Facebook et Instagram de toute responsabilité liée directement ou indirectement à leur participation au jeu.

Les informations fournies par les participants sont destinées uniquement à Conteur de Vitesse et en aucun cas à Facebook ou Instagram.

ARTICLE 7 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le nom "BlogBMW", les marques BMW, les logos, visuels, photographies et tous contenus utilisés dans le cadre de ce jeu sont la propriété exclusive de leurs titulaires respectifs.

Toute reproduction, représentation, utilisation, adaptation, modification ou diffusion, intégrale ou partielle, sans autorisation préalable écrite, est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

Les participants s'engagent à ne pas utiliser les contenus du jeu à des fins commerciales ou publicitaires.

ARTICLE 8 - FRAUDE ET ABUS

L'Organisateur se réserve le droit de :

- **Disqualifier immédiatement** toute personne ayant fraudé ou tenté de frauder (création de faux comptes, manipulation des votes, utilisation de robots, etc.)
- **Annuler** toute participation jugée non conforme au présent règlement
- **Poursuivre en justice** toute tentative de fraude manifeste

En cas de suspicion de fraude organisée ou de tentative de manipulation du jeu, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler purement et simplement le jeu sans qu'aucun dédommagement ne puisse être réclamé.

ARTICLE 9 - RÈGLEMENT ET LITIGES

9.1 Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve du présent règlement.

9.2 Consultation du règlement

Le règlement complet est disponible gratuitement :

- **En ligne** : <https://www.blogbmw.fr/reglement-concours-art-cars-fevrier-2026>
- **Sur demande par email** : contact@blogbmw.fr
- **En commentaire épinglé** sous les posts du concours sur Facebook et Instagram

9.3 Modification du règlement

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment pour des raisons légales ou techniques, sous réserve d'en informer les participants par publication sur les pages Facebook et Instagram de BlogBMW.

9.4 Interprétation du règlement

En cas de difficulté d'interprétation du présent règlement, seule la version française fait foi.

9.5 Loi applicable

Le présent règlement est soumis exclusivement au **droit français**.

9.6 Litiges et réclamations

Toute réclamation relative au jeu devra être adressée par écrit dans un délai de **30 jours** suivant la date de fin du jeu à :

Conteur de Vitesse
Concours BMW Art Cars
303 avenue du Peymian
13600 La Ciotat

Tout litige relatif à l'organisation, au déroulement, à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement sera soumis aux **tribunaux compétents du ressort de Marseille**, sauf disposition légale impérative contraire.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend avant toute action judiciaire.

ARTICLE 10 - DÉPÔT ET OPPOSABILITÉ DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est déposé et consultable :

- **En ligne :** <https://www.blogbmw.fr/reglement-concours-art-cars-fevrier-2026>
- **Sur demande gratuite par email :** contact@blogbmw.fr
- **Sur demande par courrier :** Conteur de Vitesse - 303 avenue du Peymian - 13600 La Ciotat (envoi gratuit)
-

Le règlement peut également être consulté sans frais au siège social de Conteur de Vitesse sur rendez-vous.

Date de publication du règlement : 16 février 2026

Date d'effet : 16 février 2026 à 18h00

Fait à La Ciotat, le 16 février 2026

Pour la société Conteur de Vitesse